

SCOPE

N°10
JANVIER
FÉVRIER
2007

La Lettre d'information des cultures arables

ÉDITORIAL >P1

L'intérêt des agriculteurs doit l'emporter !

DOSSIERS >P2

Évaluer l'assurance récolte

ARGUMENTS >P2

Bioéthanol : gros dérapages minoritaires

INTERVIEW >P3

« Résidus de pesticides » :
sortir de l'émotionnel...

FOCUS >P3

« Abeilles : l'imposture écologique »

CLEFS >P4

Pas d'impasse à faire des biocarburants



ORAMA
nos cultures, notre avenir

L'intérêt des agriculteurs doit l'emporter !

ÉDITORIAL > PAR PHILIPPE PINTA, PRÉSIDENT D'ORAMA,
PRÉSIDENT DE L'AGPB

L'agriculteur français qui voyageait chez nos concurrents il y a 10 ou 15 ans revenait généralement confiant dans la capacité de notre secteur à rivaliser. Aujourd'hui, il en doute. Il constate que nos confrères disposent de plus de facilités pour avancer sur leurs exploitations et pour conquérir de nouveaux débouchés.

La nécessité d'évaluer attentivement les produits et technologies proposés aux producteurs n'est pas moins ressentie chez nos concurrents. Des questionnements sur les filières nouvelles y ont également cours. Simplement, la culture est là-bas au passage à l'acte, non à la contestation sans fin.

En France, les tribunes sont préférentiellement ouvertes à ceux qui, en assénant des postulats invérifiables, en pratiquant l'amalgame, en jouant des tabous, en se livrant à des actes répréhensibles, s'acharnent contre nos possibilités de progresser. A-t-on vu ailleurs - en Suède, par exemple, pays si épris d'écologie - s'interroger autant sur les mérites des biocarburants ? Sur les produits de traitement des semences et sur l'innovation en général, a-t-on vécu ailleurs des manipulations d'opinion et des agressions comme nous en avons connu ?

Cette situation implique que le secteur des cultures arables communique

Philippe PINTA, Président d'ORAMA,
Président de l'AGPB.

comme jamais il ne l'a fait. Mais il ne faut pas l'ignorer, si nous en sommes là, c'est également parce que nos détracteurs extérieurs sont confortés par les prises de position négatives et destructrices des syndicats minoritaires, dont on peut se demander où est la volonté d'améliorer le revenu des producteurs.

Fondamentalement, les syndicats minoritaires ne semblent animés que par la peur du futur. Nous préférons, nous, miser sur des projets, sur notre capacité à entreprendre ensemble et en partenariat. Nous avons élargi la palette de nos débouchés, poursuivons et produisons, c'est notre avenir. Plus les listes FNSEA/JA obtiendront de voix aux prochaines élections aux Chambres d'Agriculture des 21 au 31 janvier, mieux les intérêts des agriculteurs seront défendus.

Evaluer l'assurance récolte

> ORAMA RECHERCHE LE SYSTÈME LE PLUS PERFORMANT SUR LE LONG TERME

Des indicateurs sont appliqués aux systèmes de culture des différentes régions en vue de déterminer quelle est la formule la plus intéressante.

Les deux premières années de mise en pratique de l'assurance récolte en France ont été plutôt satisfaisantes pour les exploitants spécialisés en céréales et oléoprotéagineux, les récoltes 2005 et 2006 ayant connu des rendements inférieurs à la moyenne. Pour autant, le système n'étant encore officiellement qu'à l'essai, il faut s'interroger sur la manière de le faire évoluer pour le rendre le plus intéressant pour tous sur le long terme. Les niveaux de rendement et les amplitudes de leur variation sont en effet très différents entre régions.

ORAMA travaille actuellement à définir ce qui pourrait satisfaire au mieux cet objectif. Faut-il un

système d'assurance récolte, basé uniquement sur les rendements, ou un système d'assurance chiffre d'affaires, prenant également en compte les prix pratiqués ? Doit-on préférer un système collectif se déclenchant à l'échelle d'un département ou bien un système n'utilisant que les rendements individuels de l'exploitant ? Recherche-t-on une stabilisation du revenu ou bien une garantie contre les coups durs, deux orientations qui n'impliquent pas les mêmes niveaux de franchise ?

Pour répondre, ORAMA s'appuie sur des indicateurs appliqués aux systèmes de culture des différentes régions. Ont ainsi été étudiés les niveaux de prime d'assurance



Sécheresse sur maïs semence.

au-dessous desquels un exploitant améliore son revenu moyen sur dix ans et le nombre de fois où le dispositif se déclenche sur 10 ans. Dans les deux cas, l'approche a été réalisée selon plusieurs taux de franchise.

L'objectif est de diffuser les conclusions tirées de ces travaux l'été prochain, avec l'espoir que les systèmes d'assurance deviennent aussi répandus à moyen terme en France qu'ils le sont déjà en Espagne, aux États-Unis et au Canada. ■

Bioéthanol : gros dérapages minoritaires

> Des syndicalistes peu regardants sur les arguments

Les syndicats minoritaires ne recule devant rien depuis quelques mois pour dénigrer le bioéthanol aux yeux des agriculteurs et de l'opinion.

À les entendre, il n'y aurait rien à faire contre la compétitivité de l'éthanol brésilien. Surprenant, quand, avec force « Y a qu'à », les mêmes revendiquent par ailleurs l'autosuffisance de l'Europe en protéines végétales, ce qui passe par l'institution de droits de douane.

Quant à la défiscalisation de notre bioéthanol, elle serait trop susceptible d'être remise en cause. La filière n'aurait donc aucune chance de pérennité. C'est là occulter une réalité que l'État lui-même a bien comprise, au vu des études qu'a fait réaliser

la filière, notamment : la défiscalisation ne coûte guère plus aux finances publiques que ne leur rapporte la chaîne de production du bioéthanol en impôts, cotisations sociales, économies sur les allocations-chômage, sur les dépenses de lutte contre la pollution etc. L'intérêt des Pouvoirs publics à remettre en cause la défiscalisation est donc limité.

Le syndicalisme minoritaire n'hésite pas non plus à opposer tout de go filières courtes et longues, prix de marché du blé et prix du blé-éthanol (en le minorant de 25 à 30 € la tonne, pour faire bon poids...). Or, filières courtes et industrielles sont complémentaires. Les premières sont certes très intéressantes, mais leur capacité d'absorption est limitée. Ensuite, il est abusif de comparer des prix

de manière ponctuelle, il faut raisonner sur plusieurs années. Il faut voir aussi quel effet les élargissements de débouchés dus à des filières industrielles peuvent exercer sur les prix de marché : comment se comporterait le marché du maïs aux États-Unis (et, ailleurs) si la production de bioéthanol s'arrêtait ?

Le plus navrant, c'est encore que nos concurrents syndicaux viennent conforter les commentateurs selon lesquels le bioéthanol présenterait un intérêt énergétique insignifiant et son développement causera des privations alimentaires.

Quand, dans les études officielles, le bioéthanol de blé apparaît comme fournissant 40% d'énergie de plus, au minimum, qu'il n'en

coûte, comment soutenir dans un bulletin soi-disant syndical que son bilan énergétique est « catastrophique » ?

Enfin, comment des gens qui n'ont cessé de nier notre vocation à exporter peuvent-ils clamer qu'à cause du bioéthanol, notre pays ne pourra plus pourvoir autant aux besoins alimentaires des pays-tiers - c'est arithmétiquement faux - et que cela y provoquera des manifestations anti-françaises ?! ■



« Résidus de pesticides » : sortir de l'émotionnel...

> L'ÉTUDE ANNUELLE EUROPÉENNE SUR LE SUJET DEMANDE À ÊTRE MIEUX PRÉSENTÉE

Régulièrement, l'UE publie une étude sur « les résidus de pesticides » dans chaque pays-membre. La présentation en est telle que le champ est libre pour les commentaires les plus défavorables. Questions à François GROSJEAN, chef de projets « Qualité Sanitaire » à ARVALIS.

« Résidus de pesticides », « limites maximales de résidus (LMR), que recouvrent réellement ces expressions a priori inquiétantes ?

S'il est difficile de détrôner le terme « pesticides » - il est même consacré par la législation en matière de résidus - au moins faut-il clarifier la notion de LMR.

Il ne s'agit pas d'un seuil de toxicité.

Initialement, les LMR ont été fixées par référence aux doses maximales sans effet pour les animaux les plus sensibles. Ainsi obtenues, elles étaient souvent supérieures aux quantités de résidus correspondant aux bonnes pratiques agricoles. Ensuite, elles ont été calées sur ces dernières, voire sur les seuils de détection des molécules. Les LMR sont donc de plus en plus éloignées des seuils de toxicité. Les dépasser est anormal, mais il n'y a là rien d'autre qu'une mauvaise utilisation des produits.

Quelles améliorations devrait apporter la Commission européenne à la présentation de son étude sur les résidus ?

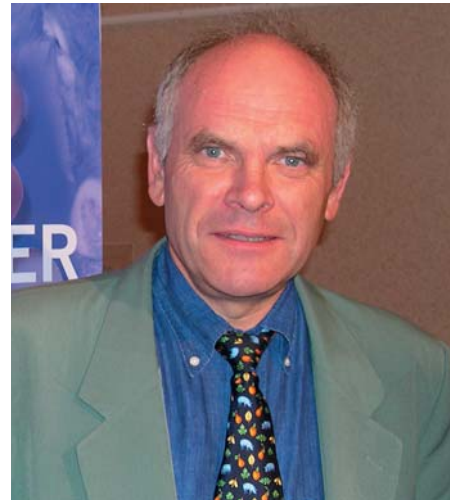
L'image des céréaliers gagnerait à la publication d'enquêtes « Céréales » et « Fruits et légumes » séparées, plutôt que d'une enquête unique, car les résultats pour les grains sont plus favorables. Il serait opportun aussi de faire apparaître les proportions d'échantillons de grains dépassant la LMR en fonction de l'origine, nationale ou importée. Enfin, il faudrait faire ressortir que les résidus proviennent essentiellement du stockage : très peu à voir donc avec les techniques culturales, si souvent attaquées !

Sur 4 années, la proportion d'échantillons de céréales dépassant la LMR est identique en France à la moyenne

européenne (1%), mais il y a plus d'échantillons contenant des résidus sans dépasser la LMR (50% contre 28,6%). Que dire à ce sujet ?

Le plus important est que les dépassements de LMR soient rares, même s'il faut viser 0%.

Pour le reste, si, en France, les résidus sous la LMR sont plus fréquents, c'est en raison des conditions de stockage de nos grains : nos températures sont souvent plus propices au développement des insectes et nous utilisons plus les organophosphorés dans nos silos quand d'autres utilisent plus le gazage. La généralisation prochaine des guides de bonnes pratiques hygiène et l'évolution de la réglementation des produits phytosanitaires devraient améliorer la situation. ■



François GROSJEAN, ARVALIS-Institut du Végétal

« Très peu à voir avec les techniques culturales, si souvent attaquées !

« Abeilles : l'imposture écologique »



C'est là le titre d'un livre publié après deux années d'enquête par Gil RIVIERE-WEKSTEIN, le rédacteur en chef de la lettre d'information mensuelle « Agriculture et Environnement ».

L'auteur a cherché à comprendre comment s'est constituée la coalition de syndicalistes apicoles, de membres de la Confédération paysanne, d'un homme politique de droite et d'écologistes radicaux qui a obtenu en 2004 la suspension du Régent et du Gaucho. Son livre montre ou suggère jusqu'où et à partir de quels ressorts – intérêts d'ordre divers, convergences philosophiques – se sont établies les connexions qui ont permis ce résultat.

Ce livre conduit encore plus le milieu agricole à réfléchir aux parades à mettre en place pour prévenir ce type de situations. Il ouvrira par ailleurs les yeux, si ce n'est déjà fait, à tous ceux – décideurs publics, relais d'opinion – qui, par crédulité, par laxisme, par faiblesse, ont prêté la main aux détracteurs du Régent et du Gaucho. ■

FOCUS

Pas d'impasses à faire des biocarburants

> TROP RESTRICTIVES, LES PREMIÈRES ÉTUDES SUR LES SURFACES

Les premières études publiées sur la compatibilité entre le développement des biocarburants et l'approvisionnement des utilisateurs traditionnels pèchent à plusieurs titres. Notre syndicalisme spécialisé maintient ses analyses.

Des études commencent à paraître, qui se donnent pour objet d'évaluer quelles surfaces exigent le développement des biocarburants et s'il y a risque de concurrence avec les débouchés traditionnels des céréales et des oléagineux.

Ces travaux doivent être suivis de très près. Des résultats faisant apparaître des insuffisances de superficies pourraient conduire les décideurs publics à accorder des concessions, lors des négociations commerciales internationales, sur l'exportation de céréales ou sur l'importation de biocarburants.

Des hypothèses souvent précaires, voire incomplètes

Nous sommes là sur un terrain nouveau, où les hypothèses utilisées sont souvent précaires, voire incomplètes. Dans la détermination des surfaces nécessaires aux biocarburants par exemple, les études négligent le fait que la production de biodiesel se fera non seulement à partir de grains (colza et, aussi, tournesol oléique), mais encore à partir de graisses animales, du recyclage d'huiles végétales usagées et de biodiesel de synthèse.

Elles prennent insuffisamment en compte, par ailleurs, d'autres

paramètres tels que la remise en culture des jachères, l'augmentation des rendements, les réorientations de surfaces du fait d'évolutions de marché ou de changements de politique agricole (à l'image de la réforme du régime sucre).

Dans ce contexte, l'AGPB, l'AGPM et la FOP maintiennent leurs analyses : pour elles, la production en France des volumes de biocarburants correspondant aux objectifs d'incorporation ne viendra pas en concurrence avec les autres utilisations de nos céréales et oléagineux.

Les marges de manœuvre sont bien là

Il faut considérer l'ensemble des marges de manœuvre dont dispose notre pays :

- cette année, il y avait encore 1 260 000 ha de jachère non utilisée,
- d'ici 2010, l'augmentation de la productivité sur l'ensemble des surfaces cultivées devrait per-

mettre de réorienter 700 000 ha vers les usages non-alimentaires par rapport à 2005,

- en raison des évolutions de marché, le tournesol oléique remplacera progressivement le tournesol classique (338 000 ha en 2006) et 40% des surfaces de tournesol, soit 320 000 ha, seront destinées au biodiesel en 2010,
- le développement des autres sources de biodiesel, qui permettraient d'atteindre 20% de la production en 2010.

Il y a donc là un réservoir qui permettra de couvrir en 2010, d'une part, les besoins du bioéthanol en surfaces céréalières (345 000 ha au lieu de 20 000 cette année), et, d'autre part, les besoins du diester (voir tableau).

Aucune raison, par conséquent, de croire que la production de biocarburants en France conduise à faire des impasses. Bien au contraire, il faut investir fortement sur ces nouveaux débouchés pour en conserver la maîtrise.

Surfaces oléagineuses en France : prévisions d'évolution entre 2006 et 2010

	2006	2010
Colza	1 360 000 ha	1 800 000 à 1 900 000 ha
- dont colza non alimentaire	680 000 ha	1 400 000 ha
Tournesol	638 000 ha	750 000 ha
- dont tournesol non alimentaire	54 000 ha	320 000 ha

Source: ONIGC/SCEES/CETIOM



> COURRIER

Selon les règles de conditionnalité 2007, il faut que le local ou l'armoire pour les phytos soit « conforme aux prescriptions en vigueur en matière d'aération et fermeture ». Quelles sont plus précisément ces prescriptions ?

En ce qui concerne le local ou l'armoire phytos, les règles de conditionnalité ne reprennent de la législation du travail que les prescriptions en matière d'aération et de fermeture. Cette législation précise qu'une aération permanente haute et basse doit être assurée naturellement ou mécaniquement et que les portes doivent fermer à clef (dans la pratique, l'utilisation d'un cadenas est admise).

> AGENDA

Rencontres techniques régionales du CETIOM

- 16/01, Niort (79)
- 18/01, Orléans (45), Amiens (80)
- 01/02, Rennes (35)

Journées Agriculteurs Céréales et Protéagineux, ARVALIS

- 16/01, Artigues (33), Montech (82)
- 23/01, Les Méas (04), Revel (31)
- 24/01, Nîmes (30), Flamarens (81)
- 25/01, Aix (13), Monflanquin (47)
- 26/01, Béziers (34)
- 08/02, Gimont (32)

^ CONTACTS

AGPB > www.agpb.fr
> contact@agpb.fr

AGPM > www.agpm.com
> contact@agpm.com

FOP > www.prolea.com
> fop@prolea.com

ORAMA
nos cultures, notre avenir

SCOP INFO EST UNE PUBLICATION D'ORAMA 23/25 avenue de Neuilly 75116 Paris - Tél. 01 44 31 10 00 - Directeur de la publication : J. de PELLEPORT - Rédacteur en chef : Pascal HURBAULT - Comité de rédaction : P. AUGUSTE, G. DUBLINEAU, L. ESPRIT, C. LACADEE, H. LE STUM, S. MARQUIS, T. PERINET, R. RIVIÈRE, F. TOCCHET. Conception : NB'COMMUNICATION - Impression : Groupe CORLET. Rédaction achevée le 13/12/06



ORAMA
nos cultures, notre avenir

Élections aux Chambres d'agriculture

Rassemblez autour d'un vrai projet

par Jean-Michel LEMETAYER



Les élections aux Chambres d'agriculture constituent un évènement marquant de la vie agricole française. Premièrement, c'est un vrai test de représentativité dont le résultat nous permettra d'être plus ou moins forts face à ceux qui nous gouvernent. Il s'avère que les équipes élues auront à gérer la préparation de l'après 2013 dans le cadre de la PAC. Ce n'est pas rien.

Deuxièmement, la FNSEA, les JA et leurs réseaux forment un maillage indispensable pour tous ceux qui ont un projet, un besoin de se développer, de se moderniser, de conforter leur activité. Nous accompagnons aussi tous ceux qui souffrent ou qui doutent. Parmi eux se trouvent des producteurs de grandes cultures. En effet, ce secteur n'a pas été épargné ces dernières années par les aléas climatiques, des prix très bas ou l'augmentation des charges.

Une campagne, c'est aussi l'occasion de faire le point sur ses actions. Et pour les « SCOPEurs », la FNSEA et les JA n'ont pas ménagé leurs efforts : développement des valorisations non-alimentaires (biodiesel, bioéthanol, chimie verte), mise en place d'un plan végétal national, gestion de la ressource en eau, sauvegarde de la mesure rotationnelle, défense des outils de gestion du marché communautaires, recouplage maximum des aides pour conforter nos filières et éviter la déprise... Je rappelle que c'est la FNSEA et les JA qui ont obtenu le remboursement de la plus grosse partie des différentes taxes sur l'énergie (TIPP, TICGN) pour compenser la hausse du prix du fioul et du gaz, soit une enveloppe annuelle de 150 millions d'euros. Ce sont les mêmes qui ont demandé (et obtenu) une avance sur le paiement des aides PAC au 16 octobre 2006, pour aider les exploitants à faire face à leurs difficultés de trésorerie.

Vous l'aurez compris, l'amélioration du revenu des agriculteurs est au centre de notre projet qui peut se résumer en cette phrase : « notre métier a un prix ». En effet, nous sommes avant tout des producteurs et les producteurs doivent vivre de la vente de leurs produits. Ensuite, nous voulons d'une agriculture audacieuse, attractive et solidaire. Mais cela ne sera possible que si le revenu de tous les agriculteurs est conforté. Nous nous battons ardemment pour cela. C'est la clé du succès ! Dans cet esprit nous pourrions renouveler les générations et garantir une agriculture durable.

Quand je songe aux syndicats concurrents, trois idées me viennent naturellement à l'esprit. En nous attaquant si fort et parfois plus que le gouvernement ou l'administration, ils reconnaissent notre importance et notre utilité. Ensuite, ils se gargarisent de positions démagogiques qui seront sûrement rejetées par les paysans tant ils ont besoin de solutions et non d'invectives. Enfin, je crois que le monde agricole choisira toujours le travail et la concertation plutôt que la démagogie et l'archaïsme. Le bon sens paysan qui n'est pas qu'un slogan, ne nous fera pas défaut. Dans nos exploitations, à travers nos réalités du quotidien, nous savons l'importance du sérieux et de la responsabilité pour construire et préparer notre avenir.

NOTRE MÉTIER A UN PRIX

■ POUR VIVRE DE NOTRE MÉTIER

REDONNER SON SENS À LA PRÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE

Nous voulons assurer la souveraineté alimentaire, la sécurité sanitaire et la préservation de notre modèle social. Des prix rémunérateurs avec :

- > une protection tarifaire maintenue ou rétablie pour réguler les importations ;
- > des normes de qualité et de sécurité s'appliquant à tous les produits et, en particulier, à ceux importés.

Les agriculteurs français ne peuvent accepter d'être européens pour leurs charges et brésiliens pour les prix de vente.

RÉGULER LES MARCHÉS ET LIMITER LES RISQUES

Les réformes successives de la PAC fragilisent nos exploitations.

Pour y faire face, nous devons :

- > renforcer notre place dans les filières ;
- > développer la politique contractuelle pour de meilleures garanties ;
- > moderniser et développer les mécanismes de protection contre les aléas climatiques (fonds des calamités, assurance récolte, assurance chiffres d'affaires, épargne de précaution,...).

RENFORCER NOTRE POUVOIR ÉCONOMIQUE

La valeur ajoutée due aux agriculteurs est trop souvent confisquée par les transformateurs ou les distributeurs.

Nous devons nous organiser collectivement pour faire valoir notre pouvoir économique (coopératives, groupements de producteurs,...). Prenons des participations dans les entreprises d'aval.

■ POUR ÊTRE OFFENSIFS, SUR LES MARCHÉS

TIRER PARTI DE TOUTES LES OPPORTUNITÉS DU MARCHÉ

Les attentes des consommateurs sont très diversifiées.

Saisissons toutes les opportunités :

- > en développant nos filières de qualité ;
- > en utilisant les marchés de proximité.

CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

La montée en puissance des productions non alimentaires et notamment des biocarburants est une chance. Saisissons la en faisant respecter le prix de nos productions.

■ POUR AMÉLIORER NOTRE STATUT

OBTENIR L'ÉGALITÉ DES DROITS

- > en matière économique avec un statut identique pour les conjoints travaillant sur une même exploitation ;
- > en matière sociale avec les mêmes droits que nos concitoyens (congés maternité, indemnités journalières en cas de maladie...).

REVALORISER LES RETRAITES

Les retraites agricoles sont scandaleusement faibles. Elles doivent atteindre un niveau comparable à celles des salariés, soit au moins 85 % du SMIC.

■ POUR DES EXPLOITATIONS COMPÉTITIVES

ALIGNER LES RÈGLES DE CONCURRENCE

Face à des distorsions de concurrence toujours importantes au sein de l'Union Européenne, nous devons :

- > poursuivre, et intensifier les allègements du coût du travail en France ;
- > simplifier les règlements inadaptés à nos petites entreprises ;
- > instaurer une TVA sociale.

BAISSER LES CHARGES

Nous demandons la mise en place de dispositifs adaptés pour permettre de faire face à l'augmentation des prix de l'ensemble de nos intrants (énergie, engrais, plastique, phyto,...).

L'exonération de la taxe sur le foncier non bâti doit être poursuivie jusqu'à son terme.

INVESTIR POUR L'AVENIR

Nous devons améliorer la fiscalité agricole pour favoriser l'investissement et le forfait collectif reste un moyen adapté à la réalité d'un grand nombre d'exploitations.

Les aides à l'investissement dans l'élevage et les cultures végétales sont à poursuivre et à intensifier. De même, la bonification d'intérêt dont bénéficient les prêts de modernisation doit être maintenue.



■ POUR UN MÉTIER RECONNU ET RESPECTÉ

EXPLIQUER NOTRE MÉTIER

Ne laissons pas se développer les attaques contre notre métier. Nous devons l'expliquer à nos concitoyens : le vivant a ses règles spécifiques. Les débats actuels sur l'irrigation et les prédateurs montrent bien la nécessité d'une communication positive sur les réalités de nos activités.

SIMPLIFIER LES CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

Les exigences administratives sont trop lourdes, excessives, et trop souvent inquisitoriales à travers les contrôles. Elles doivent être simplifiées. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut y aider.

AFFIRMER QUE « L'AGRICULTURE CE N'EST PAS QUE L'AGRICULTURE »

Saisissons toutes les occasions pour faire connaître et valoriser les multiples contributions de l'agriculture à l'économie et à la société. L'agriculture c'est :

- > 14 % des emplois de notre pays ;
- > un territoire entretenu et une ruralité vivante ;
- > un environnement de qualité grâce aux efforts considérables déployés par les agriculteurs pour adapter leurs pratiques à la nécessaire préservation du milieu naturel.

■ POUR S'INSTALLER DANS DES TERRITOIRES DYNAMIQUES

ACCOMPAGNER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Le renouvellement des générations assure l'avenir de notre métier. Il faut accompagner les projets d'installation pour qu'ils soient réussis sur le plan professionnel et personnel. Nous devons :

- > moderniser et personnaliser le parcours à l'installation ouvert à tous ;
- > informer et accompagner les futurs cédants, avec un dispositif efficace de transmission ;
- > défendre la bonification d'intérêt des prêts d'installation.

DONNER SA DIMENSION ÉCONOMIQUE À LA RURALITÉ

Nous poursuivrons notre combat pour :

- > affirmer la priorité à une agriculture créatrice de richesses au cœur des campagnes ;
- > empêcher la spéculation foncière au détriment de l'agriculture ;
- > permettre un accès aux soins, à la culture et aux nouvelles technologies pour tous ;
- > résoudre les conflits d'usage et d'utilisation du sol dans le respect du métier.